

Niveau :	AGREGATION					
Domaine :	LETTRES ET PHILOSOPHIE					
Mention :	LETTRES CLASSIQUES					
Spécialité :	EXTERNE					
Volume horaire étudiant :	h	h	h	h	h	
	cours magistraux	travaux dirigés	travaux pratiques	cours intégrés	stage ou projet	total
Formation dispensée en :	<input type="checkbox"/> français		<input type="checkbox"/> anglais			

Contacts :

Responsable de formation	Secrétariat
Stéphane RATTI Professeur ☎ 03.80.39.56.34 stephane.ratti@u-bourgogne.fr	Sylvette VINCENOT Bureau 136 A Faculté des Lettres ☎ 03.80.39.55.81 sylvette.vincenot@u-bourgogne.fr

Accès au concours et à la préparation :

■ Conditions d'accès

Etre titulaire d'une maîtrise, d'un master 1 (de quelque discipline que ce soit) ou d'un CAPES complet (théorique et pratique) français ou de l'Union Européenne.

■ Inscription au concours

Dès la rentrée, auprès du Rectorat, Service de l'Enseignement Supérieur, Bureau des Examens et Concours.

Site internet : <http://www.education.gouv.fr/siac>

Le programme est publié chaque année au BOEN (entre avril et juin). Il est également disponible au CRDP

■ Inscription à la préparation

A partir de septembre, à la Faculté de Lettres, guichet du hall central (l'IUFM ne prépare pas à l'Agrégation).

Les étudiants reçus au CAPES peuvent bénéficier d'un report de stage de 2^{ème} année d'IUFM pour préparer l'agrégation s'ils sont titulaires de la Maîtrise ou du Master 1.

Organisation de la préparation :

■ Préparation aux épreuves écrites

Grec	Version	25 h
	Thème	25 h
Latin	Version	25 h
	Thème	25 h
Littérature française		125 h
Linguistique		75 h

■ Préparation aux épreuves orales

Leçon et explication sur programme

Grec	Cours sur les 4 auteurs du programme	4 x 25 h
Latin	Cours sur les 4 auteurs du programme	4 x 25 h
Grammaire		25 h
Littérature française		125 h
Ancien français		25 h

- Explication hors programme

Grec préparation spécifique 12 h 30

Latin préparation spécifique 12 h 30

Littérature Française et Linguistique française (cf. fiche filière de Lettres Modernes).

Epreuves du concours

■ Epreuves écrites d'admissibilité

Matières	Durée	Coef
Thème latin	4 h	6
Thème grec	4 h	6
Version latine	4 h	6
Dissertation française	6 h	16

■ Epreuves orales d'admission

- Leçon portant sur les œuvres inscrites au programme, suivie d'un entretien avec le jury.

Durée de la préparation surveillée : 6 heures

Durée de l'épreuve : 0h55 (leçon : 0h40 ; entretien : 0h15).

Coefficient : 10

Les livres jugés indispensables sont mis à la libre disposition des candidats.

- Explication d'un texte de français moderne tiré des œuvres du programme (textes postérieurs à 1500), suivie d'un exposé de grammaire portant sur le texte et d'un entretien avec le jury.

Durée de la préparation : 2 h 30

Durée de l'épreuve : 1 h (explication de texte et exposé de grammaire : 0 h 45 ; entretien : 0h15).

Coefficient : 9.

- Explication d'un texte ancien ou de moyen français tiré des œuvres du programme (texte antérieur à 1500), suivie d'un entretien avec le jury.

Durée de la préparation : 2 h

Durée de l'épreuve : 0h50 (explication : 0h35 ; entretien : 0h15).

Coefficient : 5.

- Explication d'un texte latin, suivie d'un entretien avec le jury.

Durée de la préparation : 2 h.

Durée de l'épreuve : 0h50 (explication : 0h35, entretien : 0h15).

Coefficient : 8.

- Explication d'un texte grec, suivie d'un entretien avec le jury

Durée de la préparation : 2 h

Durée de l'épreuve : 0h50 (explication : 0h35 ; entretien : 0h15).

Coefficient : 8.

Les entretiens qui suivent chacune des épreuves d'admission portent sur le contenu de la leçon ou de l'explication présentée par le candidat.

Des deux explications qui font l'objet des 4^e et 5^e épreuves, une seule, déterminée par tirage au sort, porte sur un texte inscrit au programme. Le programme est publié chaque année au B.O.E.N. (juin). Un rapport est publié chaque année par le jury.